



# SYNTHÈSE DU BUREAU DE L'UNÉDIC

19 mai 2022

## ACTUALITÉS

### **Initialisation du circuit de signature de la convention de financement avec l'Urssaf Caisse Nationale**

Jeudi 19 mai, les directeurs généraux de l'Urssaf Caisse nationale et de l'Unédic ont signé la nouvelle convention relative au recouvrement des contributions et cotisations dues par les employeurs. Le circuit de signature de la convention va suivre son cours dans les semaines à venir auprès des représentants de Pôle emploi et de l'AGS.

### **Etat des lieux et agenda des partenariats internationaux de l'Unédic**

Les membres du Bureau ont pris connaissance d'un état des lieux des relations internationales et des partenariats internationaux de l'Unédic. Depuis janvier 2022, l'Unédic est membre de la Représentation des institutions françaises de Sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF). Depuis le début de l'année, l'Unédic a participé à plusieurs instances pour valider le programme de travail de la REIF pour l'année 2022.

Le 25 mars 2022, Christophe Valentie a participé à une table ronde intitulée « Le soutien aux familles et aux demandeurs d'emploi, deux leviers complémentaires d'une politique efficace de lutte contre la pauvreté » dans le cadre d'une conférence organisée par la REIF.

Les 2 et 3 mai 2022, une délégation de l'Unédic s'est rendue au forum régional de la sécurité sociale organisée par l'association internationale de la sécurité sociale (AISS) à Tallinn, en Estonie. Ce forum a réuni des dirigeants des institutions membres de l'AISS en Europe, ainsi que des représentants des gouvernements et des représentants d'organisations internationales et régionales. Ce rassemblement a notamment été pour l'Unédic l'occasion de présenter son programme de financement par le biais d'émission sociales et de recevoir un prix pour cette démarche.

En octobre, une délégation de l'Unédic participera au forum mondial de la sécurité sociale organisé par l'AISS.

# SUIVI

## Note de suivi conjoncturel

Une note de suivi conjoncturel a été présentée aux membres du Bureau. Elle montre que l'activité économique affiche les premiers signes de ralentissement avec une croissance du PIB nulle au 1er trimestre 2022.

Le marché du travail reste globalement bien orienté, même si l'embellie s'atténue avec 66 000 créations d'emploi au 1er trimestre 2022, après 118 000 au 4e trimestre 2021. La population active a fortement progressé en lien avec le retour des demandeurs d'emploi qui s'en étaient éloignés durant la crise sanitaire, et l'essor important de l'apprentissage.

Au premier trimestre 2022, le nombre de DEFM A a reculé nettement, contrairement aux demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories B et C de Pôle emploi. Dans ce contexte aux influences parfois contradictoires, le taux de chômage a décliné fin 2021.

## Etat des lieux du déploiement de la Déclaration sociale nominative (DSN)

Les membres du Bureau se sont penchés sur l'analyse précise de la situation actuelle de l'Assurance chômage au regard de l'usage de la déclaration sociale nominative (DSN). L'accès à des données de qualité issues de la DSN est en effet nécessaire pour faire évoluer les métiers de l'indemnisation, ainsi que pour sécuriser et optimiser le calcul d'un droit.

Les membres du Bureau demandent à l'Unédic d'approfondir la question de l'exploitation de la DSN par le service public de l'emploi afin de permettre au régime d'assurance chômage d'optimiser son usage au profit des employeurs et salariés cotisant et des demandeurs d'emploi.

## Suivi du CSP : indicateurs au premier trimestre 2022

Une note de suivi des indicateurs de performance du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) au premier trimestre 2022 a été présentée au Bureau. Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, le nombre d'entrées en CSP diminue fortement en 2021 pour se stabiliser au début de l'année 2022 à un niveau inférieur à son niveau d'avant crise (moins de 12 000 adhésions au 1er trimestre 2022). Il en est de même pour le nombre de bénéficiaires indemnisés en CSP qui atteint un niveau historiquement bas.

En revanche, les parcours de bénéficiaires du CSP restent emprunts de difficultés. Si la reprise économique de 2021 s'est traduite par une progression de l'accès à l'emploi durant le CSP et davantage d'accès à la prime de reclassement, les reprises d'emploi en cours de CSP restent moins fréquentes qu'auparavant et les sorties des listes de Pôle emploi sont plus tardives qu'avant crise.

## Cessions immobilières des sites de Manosque et Chalon-sur-Saône

Les membres du Bureau ont validé la vente du site de Chalon-sur-Saône du site de Manosque.